

1. Introduction

Cette procédure de sélection définit les critères de participation et de sélection des athlètes de PARKOUR en speed et freestyle qui partiront représenter la Belgique lors de l'évènement suivant :

- **FIG World Cup de Montpellier (FRA)**

2. Informations pratiques

Lieu	Montpellier (FRA)			
Date	Du 10 au 12 Mai 2024			
Catégorie d'âge	Seniors (nés en 2007 et avant)			
Nombre maximum d'athlètes		Speed	Freestyle	Total max.
	Athlete's men	0 - 4	0 - 4	8
	Athlete's women	0 - 4	0 - 4	
Inscription provisoire FfG	01/03/2024			
Inscription définitive	08/03/2024			
Inscription nominative	09/04/2024			
Règlementation	COP 2024			
Équipementier	BRICK / GYMNOVA			
Info pratiques	Speed Homme - Qualification + Demi-finales / Finales Freestyle Homme - Qualification + Demi-finales / Finales Speed Femme - Qualification + Demi-finales / Finales Freestyle Femme - Qualification + Demi-finales / Finales			
Coaches maximum	- 1 Speed - 1 Freestyle			
Juges	FIG			

3. Inscriptions

La FRBG est responsable de l'inscription des participants aux Coupes du Monde. Elle gère également la communication entre le club participant et le Comité d'Organisation Local avant et après l'évènement.

Point financier :

La FRBG fera l'avance de certains coûts (droits d'inscriptions, logement et repas (seulement si vous demandez l'hôtel officiel), penalty, ...). Ces coûts seront refacturés aux clubs des athlètes concernés.

Le transport est à la charge des clubs ou des athlètes participants.

Dans le cas où un staff médical est envoyé (physio), il sera envoyé pour tous les athlètes de la délégation. Les frais de transport et de séjour du staff médical seront partagés entre tous les clubs participants au prorata de leur nombre d'athlètes. Le staff médical devra porter une attention égale à l'ensemble des athlètes suivant les traitements curatifs ou préventifs à faire.

Les primes gagnées par les athlètes en compétition leur sont acquises, sauf si l'athlète en question n'est pas financièrement à jour avec la fédération.

4. Conditions générales d'admission : Procédure de sélection

Les athlètes admissibles à la procédure de sélection devront remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité belge
- Être né(e) dans les années requises
- Être membre de la FfG en ordre de licence pour la saison en cours
- Être licencié(e) à la FfG depuis au moins 1 saison.
- Être médicalement apte à la pratique de performance (fournir un certificat médical daté en 2024)
- Participer aux programmes de compétition FfG de la saison en cours
- Être en possession d'une licence FIG valable au minimum jusqu'à la fin de la compétition
- L'entraîneur accompagnant devra être en possession d'une licence FIG Coach valide
- Confirmer par écrit à la direction technique son intention de participation à la procédure de sélection pour le **1^{er} mars 2024 par Email à cyril.zamora@FfGym.be**
- Supporter l'entièreté des frais liés à la participation ou à la non-participation aux compétitions préparatoires et/ou tests sélectifs et à la Coupe du Monde. En cas de désistement, même pour raison impérieuse, seuls les frais récupérables par la FRBG ne seront pas pris en compte.
- Signer et se conformer à la "Déclaration d'engagement au respect de la charte éthique"

5. Objectifs

- Accéder à une des finales Speed et/ou Freestyle

6. Procédure de sélection

Quelle que soit la spécialité (speed ou freestyle), au maximum 4 athlètes masculins et 4 athlètes féminines pourront être sélectionnés. Le choix des athlètes se portera en priorité sur les potentiels capable de réaliser les objectifs du point 5. Quelle que soit la discipline, les candidats seront évalués sur les deux tests suivants :

- **17/03/2024 > au Spot Masui à Schaerbeek** (Av. de la Reine 183, 1000 Bruxelles)*
*En cas de conditions météo défavorables un lieu de repli sera proposé par la CT avec l'accord de la direction technique. Suivant les conditions météo, La date du test dans le lieu de repli sera soit conservée soit reportée au 24/03/2024).
- **30/03/2024 > Salle de Parkour Nozaru**

7. Critères de sélection :

Les athlètes de la délégation belge seront sélectionnés dans chaque discipline sur base des critères suivants :

- Meilleurs potentiels de finales en Coupe du Monde
- Meilleur total de points par discipline obtenu sur l'ensemble des deux tests de sélection.
 - o Le total de points correspond à la somme des points obtenus suivant son classement sur les deux tests de sélection selon le barème du tableau des points ci-après.
 - o Exemple : Athlète A > Test 1 = 2^{ème} (40pts) + test 2 = 3^{ème} (35pts) total de points = 75pts.
- Quota de place maximum
 - o La commission de sélection retiendra les athlètes par ordre chronologique par discipline et par genre en tenant compte du potentiel de finale en coupe du monde.
 - o Les places vacantes d'une discipline seront redistribuées sur la même discipline du genre opposé puis sur l'autre discipline.
- Parité
 - o La commission de sélection veillera à ce qu'une parité de genre et de pratique soit appliquée dans le cas où les potentiels seraient supérieur au quota.

Tableau des points

Rang	Speedrun	Freestyle
1	50 Pts	50 Pts
2	40 Pts	40 Pts
3	35 Pts	35 Pts
4	25 Pts	25 Pts
5	20 Pts	20 Pts
6	15 Pts	15 Pts
7	10 Pts	10 Pts
8	5 Pts	5 Pts

Évaluation :

Le jury d'évaluation sera constitué par le juge FIG expert de la FfG et par un juge FIG neutre. Le tracé technique sera supervisé par Jérémy Lorsignol.

La commission de sélection se réunira le **2 avril** pour statuer sur la sélection et sera composée comme suit :

- Le directeur technique : Cyril Zamora
- Le juge FIG de référence FfG : Francisco De la Riva
- La directrice générale FfG : Sylvie Ronsse
- La coordinatrice technique Parkour : Mélissa Castiello

8. Communication

La FfG communiquera la sélection sur son site Internet (www.FfGym.be) et sur ses réseaux sociaux. Un Email annonçant la sélection définitive sera envoyé aux athlètes ayant pris part à la procédure de sélection.

9. Trajet de sélection